

Informations de base	
2024/2924(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Conditions dans lesquelles un document sanitaire commun d'entrée distinct est présenté pour les envois quittant un poste de contrôle frontalier pour un point de contrôle où des contrôles d'identité et des contrôles physiques doivent être effectués Subject 2.80 Coopération et simplification administratives 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.08.01 Alimentation animale 3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sécurité alimentaire	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
31/10/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)07560	
31/10/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/11/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/01/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		